

## ADMNET

Ecole de Musique et de Danse de Saint Jean  
Association loi 1901  
Siège Social : Mairie de Saint Jean (31240)

### Réunion du conseil d'administration

Le dimanche 8 janvier 2012 à 10:00 H

Les résolutions soumises au vote du CA ainsi que les points à l'ordre du jour sont développés ci-après.

Assistent à la séance après signature du registre de présence :

Romain Souchon	Administrateur, président démissionnaire	
Eve-Marie Rosies	Administrateur	Absente, excusée
Sylvie Durand	Administrateur	
Charlie Dalisson	Administrateur, Vice-président	
Claudie Thomas	Administrateur	
Marianne Remi	Administrateur	Absente, excusée
Benoit Soulage	Administrateur	
Yvan Nébotieff	Administrateur, Secrétaire	
Céline Trelcat	Administrateur, Trésorière	
Florence Nébotieff	Administrateur	Absente, excusée
Annie Raufast	Administrateur	Absente, excusée

Président de séance : Romain Souchon

Secrétaire de séance : Yvan Nébotieff

07 membres du conseil d'administration étaient présents.

### Ordre du jour

#### Première résolution

Le CA accepte de statuer de manière extraordinaire, sans respecter le délai de 15 jours normalement préalable à toute convocation.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

#### Deuxième résolution

Le CA approuve le procès-verbal du CA du 09 novembre 2011.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

#### Troisième résolution

Le CA accepte de nommer en tant qu'administrateur de l'association M Philippe Blacher.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **Quatrième résolution**

Le CA accepte le principe d'un forfait de 2 heures minimum par semaine pour un professeur, charge à l'école de trouver les élèves correspondants. Résolution à mettre en œuvre dans le cadre légal par le cabinet PSA31 en charge du social.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **Cinquième résolution**

Le CA accepte le principe d'intégrer la prime liée au rôle de coordinateur dans l'index de base de la rémunération puis de réévaluer cet index à 280 pts. Résolution à mettre en œuvre dans le cadre légal par le cabinet PSA31 en charge du social.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **Sixième résolution**

Le CA accepte le principe de proposer un rôle de coordinateur à Serge Dassin et Claire Nougailon.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **Septième résolution**

Le CA accepte le principe d'une prime exceptionnelle de 30 euros versée aux professeurs présents et participants au concert des professeurs prévu le 4 février 2012.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

#### **Huitième résolution**

Le CA accepte de confier au cabinet de Me Seyte le suivi de la procédure pénale ADMNET.

*Résolution adoptée à la majorité des présents.*

#### **Neuvième résolution**

Le CA accepte de nommer M. Philippe Blacher Président de l'association ADMNET.

*Résolution adoptée à l'unanimité des présents.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée. De tout ce qui est dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

**Le Président de séance**



**Le secrétaire**



Romain Souchon  
Président de l'ADMNET

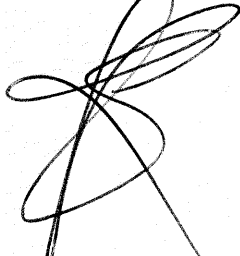
Conseil d'administration  
de l'ADMNET

### Lettre de démission

Je remets par la présente ma démission au conseil d'administration de l'ADMNET, école de musique et de danse de Saint-Jean. Cette démission porte sur le poste de président du conseil d'administration de l'association, mais ne concerne pas mon mandat d'administrateur de l'association.

Cette démission sera effective à l'issue du conseil d'administration du 8 janvier 2011.

Romain Souchon



k 09/01/2012